



## Abonnement en ligne , poursuite judiciaire ?

-----  
Par niavsyl

Bonjour,  
j'ai une question purement hypothétique.  
Imaginons un site propose deux offres.

Une avec un abonnement 1 mois a 50 euros et une de 6 mois a 25€/mois

Quel risque judiciaire encourt une personne si elle souscrit a un abonnement de 6 mois et ne paie pas les 5 mois restant (bloque les paiements ou carte éphémère) ? (Sachant que le site ne demande pas de pièce identité etc ?).

Merci d'avance  
Bonne journée.

-----  
Par ESP

Bonjour  
La "personne" s'expose a des poursuite, ayant passé une commande en validant les CGV.  
Le créancier pourra faire procéder à une saisie conservatoire et obtenir du juge un titre exécutoire.

-----  
Par niavsyl

Bonjour,

Merci pour votre réponse très précise et rapide.  
Bonne journée à vous